

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 45

Artikel: L'invasion
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment décisif; on prend les enfants à califourchon sur les épaules... Vraiment! les rares déséquilibrés qui comparent nos officiers à des tigres altérés de sang et qui, pauvres cervelles éblouies par les tirades des réformateurs de brasserie, cherchent à creuser un fossé entre le peuple et nos milices, ces pêcheurs en eau trouble peuvent attendre longtemps encore un choc qu'ils désirent secrètement, sans doute, pour amener de l'eau à leur moulin. Le peuple et la troupe, c'est tout un. Et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, nos braves miliciens avaient à donner quelques coups de crosse sur des pieds trop remuants, ils auraient certainement pour eux la loi et le bon sens. Oui! nos soldats et nos chefs ont le cœur à la bonne place. Ils savent qu'il y a, de par le monde, chez nous comme ailleurs, des misères injustes, des hommes encore trop sacrifiés dans leur droit au bonheur. Ils travaillent patiemment — car s'ils sont soldats, ils sont aussi citoyens — à construire une société meilleure; mais, en entendant, ils se méfient des discoureurs, des agités, des prédicateurs de vertu pour les autres et de tous ceux qui se chargent bien de casser les vitres, mais non pas de les remettre... Quand tous les hommes seront devenus bons, quand tous les brutaux, tous les conquérants auront comparu devant leur juge, quand l'âge d'or aura fleuri sur notre misérable planète, nous entasserons nos fusils, nous y mettrons le feu et nous danserons autour d'un enthousiaste picoulet... En attendant ce soir lointain d'un beau jour, gardons-les, ces fusils. C'est encore plus sûr.

Heureuse l'armée qui compte dans ses rangs des Bataillard, des Diserens, des Bonbonne, des Peytrequin, des Décombaz, et tant d'autres du même bois. Répète-la souvent, ô Duboux, la pensée que tu émettais tout à l'heure : « Autant se rendre service que de se cracher contre!... » Elle atteste une âme neuve, des sentiments frais, une bonne volonté intacte. Elle choque peut-être les gens de goût. Choque-les carrément, va!... Tu as exprimé selon tes moyens une pensée de fraternité humaine. De ce que les gens convenables traduisent ta formule en termes plus nobles, il ne faudrait pas conclure qu'ils agissent mieux que toi.

BENJAMIN VALLOTTON.

Ceux qui paient. — Deux de nos magistrats sont en chemin de fer. L'un a le privilège de posséder une carte de libre parcours; le second a payé son billet, comme tout le monde.

Le contrôleur passe.

A la vue du permis, il soulève sa casquette, s'incline respectueusement et dit, très poli : « C'est bien, monsieur, merci ». Merci ! De quoi ?

Il prend machinalement, presque avec brusquerie, des mains de l'autre voyageur, le simple ticket, y fait un trou et le rend. Pas de salut, pas d'inclination de tête, pas de merci.

Est-ce juste ?

Après nous, s'il en reste. — Un citadin et sa femme entrent un dimanche dans une auberge de la banlieue lausannoise. Il était une heure.

— Bonjour, monsieur, fait le promeneur à l'hôtelier, pouvez-vous nous donner à dîner ?

— A dîner, répond l'aubergiste en se grattant la cuisse... Oh ! bien... on pourrait vous donner la viande et les pommes de terre qu'on a mangées à midi.

Heures brèves. — M. Bonarel, notre directeur, a l'excellente idée de nous faire bénéficier de l'initiative prise à Paris par Catulle Mendès et Gustave Kahn, dont il a d'ailleurs obtenu le précieux concours. Tous les mardis, à 5 heures, dans la salle des concerts du Théâtre, il y aura séance de lecture et de déclamation des œuvres des grands poètes français, classiques et modernes. Une place aussi sera faite à nos poètes romands.

Il ne s'agit plus d'une simple séance de poésie, avec, en scène, un seul personnage, l'éternel mon-

sieur ou l'éternelle dame qui commente et dit des vers, flanqué de son verre d'eau sucrée et de sa montre, lui mesurant le degré de patience de ses auditeurs. Ici, une très courte notice sur les auteurs des œuvres figurant au programme, puis, les actrices et acteurs de notre troupe de comédie, chacun restant dans le genre qui lui est propre, liront ou diront un ou deux des morceaux les plus marquants du poète en question. Et voilà ! — On s'a-bonne chez MM. Tarin et Dubois.

Lo mândzo de Rebattatsat.

Traduction de : « Le médecin de Cucugnan », de Roumanille.

FIN

ESTIUSA-MÉ SE VO DIO ONCORA OQUIE, monsu lo mândzo... Fenna morta, tsapí nâovo. Quemmet la Janette m'a laissi avoué trâi bouibo que resseimblant pas à lau père, mē su remaryâ po cein que l'è z'avé su lē brē. Adan, vo compreinde...

— Bin su que compreigno. L'è su que sarâi por tē bin pēnâllio se t'avâi duve fenne dein ton ottō. L'è dza prau à iena ! Eh bin, vo ressuciteri... cā, mē boune dzein, faut bin que l'ein ressucito ion... Justameint, Féli à Davi.

— E-te Féli à Davi dau Coumon ? que dē-mande Frède dau Bas.

— Oï !

— Euh ! mon père !... Que lo bon Dieu lo gardâi lē damon, monsu lo mândzo !... On bin boun'homme, l'è veré ! Ne lo ressucitâ pas, po cein que se revegnâi, ie troverâi prau d'einbouêlâdzo per tsi no ! Ein sarâi tot malâdo, li que l'amâve tant no vère d'accō. L'a faliu no partadzî, on s'è disputâ, bramâ, l'a faliu allâ dēvant lē dzudzo, et ora no reste quasû pe rein. On ire sî, quatro z'einfant et duve felhie. On a ti prâo à fère. Nion n'è retso tsi no.

— Adan, lâi a pas moyan...

— Estiusa ! Se vo lo ressucitâvi, no foudrâi lâi baillî onna peinchon âo vilho. Rein de pe justo. Mâ l'è z'annâie sant rido crouie, monsu lo mândzo ! Vo lo sēde prau : lē truffie l'ant la malâdi, la vegne l'a lo mildioume, lē bliâ ne baillant rein, ne plliâ pas, lē granne chêtant...

— Va que sâi de. Laisseri droumî Féli à Davi. Mâ quemmet ne su pas venu quie po veindre dâi chêtson et vo po mē guegni, vu vo fère reveni... Cō voliâi-vo que vo reveillo ?

— Luise ! Ressucitâ pi ma Luise ! que sē met à bramâ onna brava fenna que plliorâve quemmet on bornî.

— Que na, que na, monsu lo mândzo, laissi-la droumî, lâi dit onna dzouvena fēmalla. Oh ! que nâ... L'a bin fē de s'ein allâ. Dēvant de mourî, m'a tot de. On lâi a mettâ sa balla roba bliantse et dâi filiau per dessus la tita. On arâi djurâ onn'èpōsa. D'ailleu son boun'ami veroune vè on'otra !

— Podra... podra Luise !... Tot cein que-meince pē m'einnouy... Ye vè vo reveillî Craque que l'è mort ein medzeint dâi pronme lâi a quasû on mâi.

— Ne vu pas, ne vu pas mē, lâi fâ Françoisie à Tambou ein dzevateint avoué lē brē. M'avâi baillî son prâ vè l'ottō et lâi fasé onna peinchon sa via doureint. La lâi è payâ dhî z'an, bin mē que cein valiâi. Mē foudrâi la lâi repayî oncora. Sarâi pas justo, monsu lo mândzo !

— Enfin, vo sēdēt... Se vo voliâi... Eh bin, attitâtde, ie vâyo lē onna petita crâi de bou, que l'è tota crevertâ d'etsergot ora et que l'herba lâi a cru tot à l'einto. L'è la foussa d'on bouibo que medzive oncora lo nènē. L'avâi dhî mâi quand l'è mort. Sarâi mau fē de lau reveillî : l'è bin benhirau iō l'è ! Ma tot parâi se vo voliâi que lo fasso reveni, ie reveindrâ.

— Monsu lo mândzo, lâi fâ onna bouna vilhe ein tchurleint, eili podro petit etâi lo noutro, ie su sa mère-grand. Ma felhie lâi baillive lo têtē, l'è veré, quand l'è mort. Lo bon Dieu l'a prâ : eh bin ! sa mē que no cein que no faut. On a dza

rezu onn'otra bouiba. Cein que lo bon Dieu preind d'onna man, lo rebaille de l'otra. On ne pâo pas ein nourri dou ein on iâdzo, on è trau podro, monsu lo mândzo.

Adan lo mândzo ie fâ :

— On ein a prau po vouâ, mîmameint trau. D'abô que vo ne voliâi pas que fasso lo merâclio, l'asseyèri de lo fère on outro dzo, na pas ein ressuciteint on mort — vo z'ite pas d'accō po savâi cō — mâ ein dieresseint voutrē malâdo. A revère. Et ie s'ein va.

Et du eili dzo, noutron mândzo l'a fē dâi merâclio pē Rebattatsat. Se n'a nion ressucitâ, l'a adî sauvâ la vyâ à bin dâi malâdo. Lē Rebattatsâ se fîavânt à lî et ie desant :

— Sé n'a nion ressucitâ âo cemetiro, n'è pas sa fauta à lî, l'è no qu'on n'a pas voliu.

Et tot a etâ fini dinse.

MARC A LOUIS.

Pour remettre le cœur. — Dans un grand restaurant :

— Dites donc, garçon, après toutes ces sucrieries du dessert, donnez-moi quelque chose d'un peu ravigotant, du roquefort, du vieux gruyère, enfin n'importe quoi de bien salé !

— Comme ça se trouve ! Je vous apporte justement la note !

C'est le nouveau ! — Le nouveau aura bon dos, cette année.

Un brave homme était appuyé lundi soir contre la balustrade du pont Chauderon-Montbenon. Il faisait d'immenses efforts pour gagner son domicile.

— Eh ben, lui fait un camarade en goguette, ça ne va donc pas ?

— Peuh ! C'est trois décés de nouveau qui m'ont mis dans c't état.

— Trois décés !... trois décés !... Dis donc, mon vieux, donne-moi l'adresse du café où l'on vend des trois décés comme ça.

L'invasion. — Un malheureux locataire dont l'appartement est envahi par des punaises court, après une nuit de combat, chez le pharmacien d'en face.

— Je vous en prie, de la poudre contre les punaises.

— Pour combien en voulez-vous ?

— Oh ! pour des milliers !

L'herboriste Claude.

Qui ne se souvient de cette page des Confessions de J.-J. Rousseau :

Claude Anet était un paysan de Moutru (Montreux) qui dans son enfance herborisait dans le Jura pour faire du thé de Suisse, et que Mme de Warens avait pris à son service, à cause de ses drogues, trouvant commode d'avoir un herboriste dans son laquais. Il se passionna si bien pour l'étude des plantes, et elle favorisa si bien son goût qu'il devint un vrai herboriste, et que s'il ne fût mort jeune il se serait fait un nom dans cette science, comme il en méritait un parmi les honnêtes gens. Comme il était sérieux, même grave, et que j'étais plus jeune que lui, il devint pour moi une espèce de gouverneur qui me sauva de beaucoup de folies ; car il m'en imposait et je n'osais m'oublier devant lui. Il en imposait même à sa maîtresse, qui connaissait son grand sens, sa droiture, son inviolable attachement pour elle, et elle le lui rendait bien. Claude Anet était incontestablement un homme rare, et le seul de son espèce que j'aie jamais vu. Lent, posé, réfléchi, circonspect dans sa conduite, froid dans sa conduite, froid dans ses manières, laconique et sentencieux dans ses propos, il était dans ses passions d'une impétuosité qu'il ne laissait jamais paraître, mais qui le dévorait en dedans...

Originaire du Pays de Vaud, comme Mme de Warens, qui était une demoiselle de la Tour-de-Peilz, Claude Anet nous intéresse en ceci qu'il fit de l'alpinisme bien avant Bourrit et de